

Fiche Technique

MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

Reference : MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

CARACTERISTIQUES GENERALES

Partie utilisée : Feuille
Dénomination Biologique : BIO : Produit de l'Agriculture Biologique - Certifié par FR-BIO-01
Mode d'obtention : Par entraînement à la vapeur d'eau des feuilles
Pays d'origine : Inde

INCI : Mentha Piperita Oil

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect : Liquide limpide
Couleur : Incolore à jaune pâle
Odeur : Mentholé, frais

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Densité relative (d_{20/20}) : [0.898 ; 0.918]
Indice de réfraction @ 20°C : [1.459 ; 1.465]
Pouvoir rotatoire en ° : [-30.0 ; -14.0]
Point éclair (°C) : 77
Solubilité dans l'ethanol : 5 Vol d'alcool à 70% pour 1 Vol. d'huile essentielle

PRINCIPAUX CONSTITUANTS en %

alpha-Pinène : [0.0 ; 1.5]
Sabinène : [0.0 ; 1.0]
beta-Pinène : [0.0 ; 2.0]
Octanol-3 : [0.1 ; 0.7]
Limonène : [1.0 ; 3.0]
Cinéol 1,8 : [3.0 ; 8.0]
trans-hydrate de Sabinène : [0.1 ; 2.0]
Menthone : [10.0 ; 28.0]
Isomenthone : [1.5 ; 8.0]

Fiche Technique

MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

Néomenthol :	[2.0 ; 6.0]
Menthol :	[32.0 ; 40.0]
Pulégone :	[0.0 ; 3.5]
Acétate de menthyle :	[2.0 ; 10.0]
beta-Caryophyllène :	[0.0 ; 3.5]
Germacrène D :	[0.0 ; 2.0]
Methyl eugénol :	< 10 ppm
Methylchavicol :	< 10 ppm
Safrol :	< 10 ppm

CONDITIONNEMENT - STOCKAGE

Durée de conservation : 48 Mois

Conditions de stockage : Il est recommandé de stocker le produit dans son emballage d'origine fermé, dans un lieu frais et sec, à l'abri de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : NON REGLEMENTE

Transport maritime IMDG : NON REGLEMENTE

Polluant marin : Non

Transport aérien IATA : NON REGLEMENTE

Fiche Technique

MENTHE POIVREE HE BIO / Mentha piperita

LEGISLATION :

FEMA : 2848
FDA : 182.20
EINECS : 282-015-4
CoE : 282n
C.A.S : 8006-90-4 84082-70-2

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

ED12A Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2A

EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3



SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...